



**BUREAU  
VERITAS**

Bureau Veritas Certification

## **AGRICULTURE BIOLOGIQUE**

*Faire le choix d'une pratique responsable.*

### **LE CONTEXTE**

Vous êtes agriculteurs, pisciculteurs, préparateurs, boulangers, distributeurs, importateurs et vous souhaitez :

- Respecter l'environnement et le bien-être des animaux,
- Assurer à vos clients qu'une denrée alimentaire est fabriquée à partir de matières premières issues de l'agriculture biologique,
- Fournir la preuve à vos clients qu'un produit a été contrôlé depuis la production jusqu'à la distribution par un organisme indépendant et impartial,
- Vous inscrire dans une démarche éthique, vous engager pour un développement durable, alors la certification s'adresse à vous.

### **AGRICULTURE BIOLOGIQUE : QUELQUES EXPLICATIONS**

Depuis le 1er janvier 2009, l'agriculture biologique répond à une réglementation harmonisée pour tous les pays de la Communauté Européenne : les RCE n°834/2007 et RCE n°889/2008.

**La démarche Agriculture Biologique s'adresse à toute la filière :**

- Vos clients et fournisseurs Agriculture Biologique
  - Aux groupements de producteurs (volailles, grandes cultures...).
  - Aux distributeurs généralistes et réseaux spécialisés.
  - Aux opérateurs indépendants.
- Votre objectif est de vous faire certifier selon le règlement "Agriculture Biologique" pour :
  - Répondre aux préoccupations des consommateurs en matière de préservation de l'environnement.
  - Se positionner sur le marché européen, où il existe une libre circulation des produits issus de l'agriculture biologique entre les pays de l'Union Européenne.
  - Apposer sur vos produits le logo européen et la marque AB qui bénéficie d'une notoriété importante auprès des consommateurs.



### **POURQUOI CHOISIR BUREAU VERITAS CERTIFICATION ?**



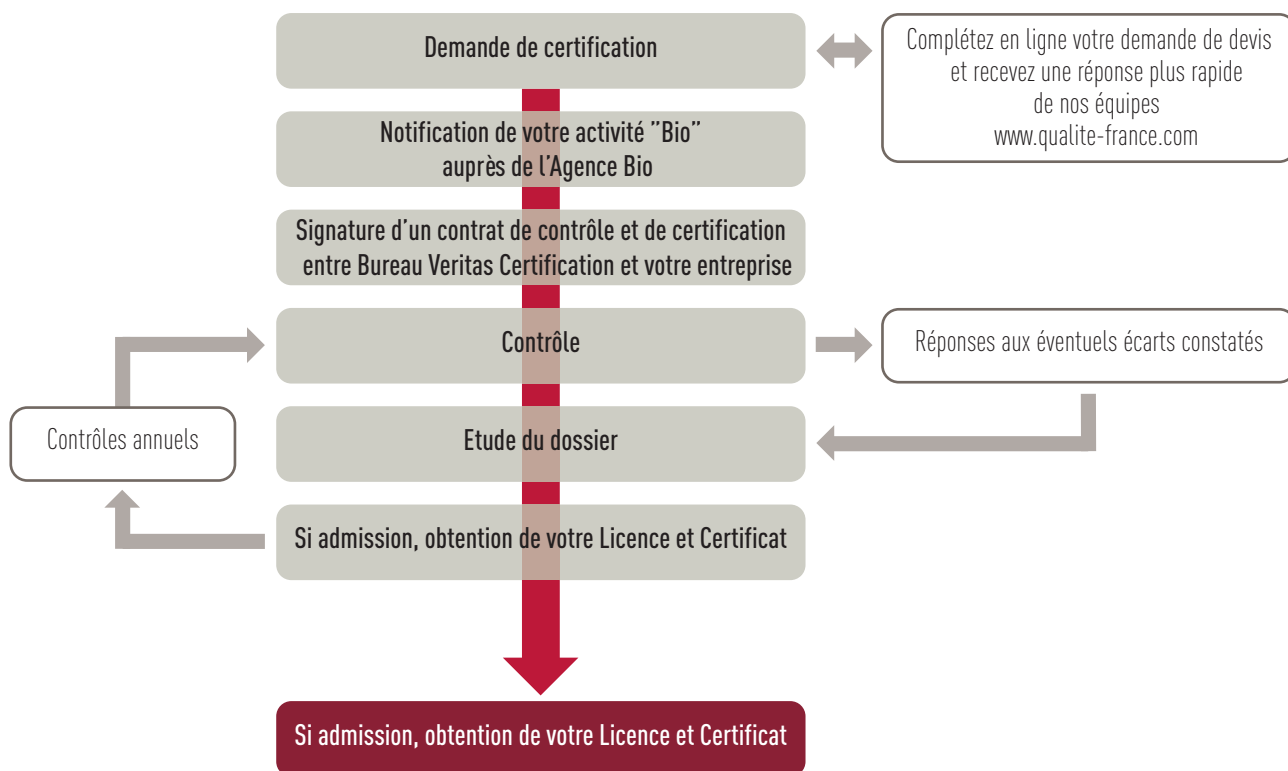
- Plus de 10 000 opérateurs BIO certifiés (producteurs, boulangers, industries agroalimentaires...).
- Agréé par les pouvoirs publics, sous le numéro FR-BIO 10.
- Nos auditeurs et contrôleurs sont qualifiés en Bio et basés dans votre région.
- La notoriété de la marque Qualité-France présente dans tous les secteurs de l'agroalimentaire.
- La possibilité de certification biologique couplée avec des certifications systèmes ou produits agroalimentaires telles que ISO 9001, ISO 14001, ISO 22000, IFS, BRC, Label Rouge, IGP.
- Une équipe technique dédiée à l'agriculture biologique et au fait de l'évolution de la réglementation.

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, toutes les prestations délivrées auparavant par Qualité France S.A.S., sont assurées par Bureau Veritas Certification.**



## NOTRE METHODOLOGIE

Les étapes clés de notre approche sont les suivantes :



### Bureau Veritas Certification

Agriculteurs (Nord/Grand Ouest), boulangers et détaillants - Tél. : + 33 (0)2 99 23 30 84

Agriculteurs (Sud Ouest/Est) - Tél. : + 33 (0)4 75 61 13 01

Transformateurs, grossistes, restaurateurs et importateurs - Tél. : + 33 (0)2 99 23 30 79

## POUR PLUS D'INFORMATIONS

- [www.qualite-france.com](http://www.qualite-france.com)  
Les règlements et nos guides à télécharger
- [www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)  
Le site du Ministère de l'agriculture et de la pêche

## LES PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES

- [www.bureauveritas.fr/certification](http://www.bureauveritas.fr/certification)